

Note sur la Consécration de l'église du Rosaire 6 octobre 1901

La première pierre de la nouvelle église a été posée le 16 juillet 1883 par le cardinal Desprez archevêque de Toulouse, à l'occasion du 25ème anniversaire de la dernière apparition. L'inauguration de la bénédiction de l'église ont eu lieu le 7 août 1889 par Mgr Gouzot archevêque d'Auch devant 12 archevêques et évêques, 1500 prêtres et 30000 pèlerins.

L'église n'est pas complètement terminée, puisque seules cinq mosaïques des mystères du Rosaire sont terminées, cependant tous les autels de toutes les chapelles disposent d'un autel, l'église peut donc être consacrée.

Le 16 juillet 1901, l'évêque de Tarbes écrit aux évêques de France pour les inviter tous à la cérémonie de la consécration fixée à la date du 6 octobre. Le 25 juillet il écrit au pape Léon XIII pour lui demander de bien vouloir déléguer le cardinal Langénieux pour consacrer en son nom l'église du Rosaire « *La nouvelle église était comme la réponse du monde catholique aux pressantes exhortations que Votre Sainteté lui adressait, dans ses inoubliables Encycliques, pour raviver la dévotion au Très Saint Rosaire* »

En réponse, le 8 septembre 1901, Léon XIII signe une lettre apostolique intitulée « *Parta humano generi* », relative à la consécration de la nouvelle église de la bienheureuse Vierge Marie du Très Saint Rosaire de Lourdes.

Dans sa lettre, Léon XIII recommande la dévotion au Rosaire, il mentionne que Lourdes est dans cette contrée de France qui se glorifie « *d'avoir, autrefois, possédé saint Dominique, père et législateur de son Ordre, et où se trouve le berceau du Saint Rosaire* » (puisque Saint Dominique aurait reçu le rosaire des mains de la Sainte Vierge en région toulousaine, à Notre Dame d'Alet).

Léon XIII accepte que l'église du Rosaire soit consacrée et missionne le Cardinal Langénieux de cette consécration : « *C'est pour cela que, – pour le bien, le bonheur et la félicité de tous, pour l'accroissement de la gloire de Dieu et pour le plus grand avantage de toute l'Église catholique, – en vertu de Notre autorité apostolique et par la teneur de la présente Lettre, Nous chargeons Notre cher fils Benoît-Marie Langénieux, cardinal de la sainte Église romaine, de consacrer régulièrement, en Notre Nom et avec Notre autorité, le nouveau sanctuaire, érigé dans la ville de Lourdes et dédié à Dieu, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, sous le vocable du Très Saint Rosaire.* »

L'évêque de Tarbes publie une lettre pastorale et mandement le 15 septembre suivant, portant promulgation de la lettre du pape et donnant les éléments pour le déroulement des fêtes de la consécration.

Les fêtes de la consécration vont durer trois jours.

Samedi 5 octobre les reliques des martyrs qui seront placées dans les différents autels sont scellées dans les coffrets et exposées à la vénération des fidèles dans la basilique de l'Immaculée Conception à partir de 15h00.

17 prélats ont été choisis pour consacrer les 17 autels de l'église : le maître autel, ses 15 chapelles des mystères et la chapelle Saint Joseph et les reliques des saints ont été distribués. Il s'agit de :

- Maître autel : le cardinal Langénieux, reliques de sainte Felicité et saint Vigilant.

- l'autel de la chapelle Saint Joseph par Mgr de Sarsalade du Pont, évêque de Perpignan, reliques de saint Jucundinus et sainte Bonifacia.

Les chapelles des mystères :

- Annonciation : Mgr Germain archevêque de Toulouse, reliques de saint Félix et sainte Speciosa

- Visitation : Mgr Hautin de Chambéry, reliques de saint Auxilius et sainte Théodora

- Nativité : Mgr Larborde, évêque de Blois, reliques de saint Modeste et sainte Sérène

- Présentation au Temple : Mgr Goossens reliques de saint Macaire et sainte Diodora, autel offert par la Belgique.

- Recouvrement : Mgr Rumeau évêque d'Angers, reliques de sainte Agathe et saint Anicet

- Agonie : Mgr de Pélacot, évêques de Troyes reliques de saint Cosme et sainte Innocentia

- Flagellation : Mgr Dellanoy évêque d'Aire et Dax, reliques de saint Vincent et sainte Fulgentia

- Couronnement d'épines : Mgr Schoepfer, reliques de saint Salvat et sainte Fortunata

- Portement de la croix : Mgr Balain archevêque d'Auch, reliques de saint Pancrace et sainte Juconda

- Crucifixion : Mgr Petit archevêque de Besançon, reliques de saint Probe et sainte Donata

- Résurrection : Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, reliques de saint Boniface et sainte Eutrophie

- Ascension : Mgr Belmont évêque de Clermont, reliques de saint Lucens et sainte Desideria

- Pentecôte : Mgr Pazzolini, patriarche d'Antioche, vice-camerlingue de la Ste Église Romaine, reliques de saint Amateur et sainte Coronota

- Assomption : Mgr Williez, évêque d'Arras, reliques de saint Castus et sainte Innocentia

- Couronnement de Marie, chapelle offerte par les États-Unis, par Mgr Mac-Donnel, évêque de Brooklyn, reliques de saint Vidal et sainte Lucidie

L'eau grégorienne contenant les cendres et le vin est bénie, elle servira aux lustrations intérieures et à l'aspersion des autels.

Le même jour est bénie la Scala sancta placée, devant la future première station du chemin de croix, par le cardinal Goossens archevêque de Malines.

A 20h00 a lieu une procession aux flambeaux suivie à 21h30 de la récitation des matines et des laudes de l'office des saints Martyrs dans la basilique, qui restera ouverte toute la nuit.

Note sur la Consécration Église du Rosaire 6 octobre 1901, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)

Dimanche 6 octobre a lieu la consécration de l'église. Une pluie diluvienne était tombée toute la nuit et avait cessé à 7h00 du matin et c'est sous un soleil radieux que dès 8h00 la procession des vingt cinq prélats , chacun accompagné par deux chanoines, quittait le chalet pour rejoindre le parvis de l'église du Rosaire. La façade du Rosaire est ornée des armes des cardinaux Langénieux et Goossens et de Mgr Schoepfer, tandis que les armes des évêques présents ornent les piliers de la nef à l'intérieur.

Sur le parvis, le cardinal Langénieux s'agenouille sur un coussin de velours rouge, tandis que les autres prélats s'agenouillent sur des coussins de velours blanc, brodés d'or. La chorale chante la litanies des saints, puis le cardinal après s'est lui-même aspergé d'eau bénite ordinaire et avoir aspergé l'assemblée, asperge par trois fois les murs extérieur de l'église.

Les portes de l'église s'ouvrent pour laisser entrer le cortège, sur le seuil de l'église, le cardinal prononce l'invocation « *Pax huic domui !* Paix à cette demeure ! », à laquelle un diacre répond « *In introitu vestro !* Oui que votre entrée y apporte la paix ! ». Puis les prélats s'agenouillent tous dans le chœur et entament le *Veni Creator*.

Les reliques sont scellées dans les tombeaux des autels avec le ciment bénit et les autels sont ensuite encensés. Les murs intérieurs sont oints : les quatre piliers du chevet et donc des mystères douloureux par le cardinal Langénieux, les piliers des mystères joyeux par le primat de Belgique, les mystères Glorieux par l'archevêque d'Auch.

Ensuite a lieu la combustion liturgique : chaque consécrateur fait brûler des bougies de cire mêlées à de l'encens en forme de croix sur chaque autel. Puis les autels sont à nouveau encensés par leurs consécrateurs respectifs revêtus des ornements liturgiques bénits la veille : un triple encensement en forme de croix.

La cérémonie se termine à midi tandis que la cloche de la basilique sonne l'Angélus.

La messe est ensuite célébrée, l'homélie est prononcée par Mgr Enard, évêque de Cahors et Monseigneur Langénieux clôt la cérémonie en donnant la bénédiction papale. A 13h30, tous les prélats remontent en procession vers le chalet pour y déjeuner.

A 15h00 dans l'église du Rosaire ont lieu les vêpres pontificales, avec un discours de Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

A 20h00 procession aux flambeaux, suivie de l'illumination des rampes et des sanctuaires.

À partir de minuit, les prêtres pouvaient célébrer des messes soit à la basilique, soit à l'abri des pèlerins ou 31 autels ont été dressés pour l'occasion.

Lundi 7 octobre, l'adoration perpétuelle est mise en place à partir de 7h00 dans l'église du Rosaire, suivie à 9h30 par la messe pontificale avec une homélie du chanoine Gayraud, député du Finistère.

Note sur la Consécration Église du Rosaire 6 octobre 1901, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)

A 15h00 vêpres pontificales, avec un sermon du chanoine Valentin, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, suivie par la procession du Saint Sacrement. Et le soir procession aux flambeaux.

La compagnie du Midi avait accepté, à la demande de l'évêque de Tarbes que la validité des billets de train pour les voyages prévus entre le 3 et le 6 octobre, soit prolongée jusqu'au 8 octobre, afin que les gens puissent rester aux cérémonies.

25 ans plus tard le pape PIE XI, par un bref apostolique du 24 septembre 1926 érigea l'église du Rosaire en basilique mineure.

Les archives du sanctuaire Notre Dame de Lourdes conservent les documents préparatifs à ces cérémonies ainsi que le procès verbal de la consécration, signé par les prélats consécrateurs.

Note sur la Consécration Église du Rosaire 6 octobre 1901, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)